

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 janvier 2020 à 19H
Séance ordinaire
Convocation le 07.01.2020
Affichage le 21.01.2020

Présents : Mmes, Josefa CHAITEMPS, Agnès ROUSSEAU, Liliane REGAD, Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Natacha BAILLY, MM, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Joël GAUTHIER, Bernard DEFFONTAINE, Guy ROUSSEAU.

Absents : M. Michel PRUVOT .

Secrétaire de séance : M. Dominique DELACROIX.

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une question relative :

- au temps de travail des employés municipaux pour l'année 2020.

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 9 décembre 2019

Adopté à l'unanimité.

2- Délibération pour le recrutement des agents recenseurs :

M. le Maire donne la parole à Liliane Regad qui précise que les opérations de recensement nécessitent le recrutement de 3 personnes pour couvrir l'ensemble de la commune. Il s'agit de :

- M. Paul Devos pour le secteur de la Combe du Lac ;
- M. Patrick Bonjour pour le village jusqu'au Versoix ;
- Mme Gislaine Barré pour les Selmembersgs et Tréchaumont.

Elle ajoute qu'elle a eu beaucoup de mal à trouver 3 personnes.

Délibération votée à l'unanimité. N° 39275200101.

3- Délibération fixant la rémunération des agents recenseurs :

M. le Maire donne la parole à Liliane Regad qui indique que les agents chargés d'effectuer le recensement doivent être rémunérés. Il est donc décidé, en comparaison avec ce qui a été fait pour le recensement de 2015, de fixer l'indemnité forfaitaire à la somme de 560 € pour les opérations de collecte, les frais de transport et les séances de formation.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275200102

**4- Délibérations relative à l'attribution du lot N°6 du lotissement »
Beloirbe » :**

M. le Maire donne la parole à Dominique Delacroix qui précise que Mme Quezenec Barbara demeurant aux Rousses a signé une promesse d'achat pour le lot N°6 du lotissement communale cadastré section AE N° 731 et 773 d'une superficie de 695 M2 pour le prix de

61 160 € TTC. Après cette vente il ne reste que 2 lots (3 et 4) pour lesquels il existe également des promesses de vente. Notre lotissement devrait donc être achevé début 2020.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275200103.

5- Délibérations pour le remboursement des travaux au logement de l'école.

M. le Maire indique que Mme Gislaine Barré et M. Douarinou, occupant le logement au-dessus de l'école ont réalisé divers travaux de peinture et d'électricité pour un montant de 225.20 €. Ils demandent le remboursement de ces frais. Le conseil prend acte de ces dépenses et donne son accord pour le remboursement en précisant que ce sera la dernière fois et qu'il n'appartient pas aux locataires de réaliser des travaux sans l'accord préalable de la collectivité.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275200104

6- Délibération fixant le temps de travail des employés municipaux pour 2020.

M. le Maire donne la parole à Liliane REGAD qui explique que, compte tenu du nombre de jours fériés et des congés annuels, le nombre d'heure de travail est fixé à 1 582 heures pour l'année 2020, soit 14 heures de plus qu'en 2019 (année bissextile).

Délibération votée à l'unanimité. N°39275200105

7 -Informations et questions diverses

- M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Jean Daniel, président de l'association « Foyer Rural de Lamoura » par laquelle il remercie la commune pour le local mis à sa disposition pour les activités bibliothèque-jeunesse et atelier-calligraphie, et demande l'aménagement de la salle avec 8 petites chaises pour les « tout petits », des étagères et présentoirs. Le conseil prend acte et donne son accord de principe. Il appartient au demandeur de présenter un devis.
- M. le Maire informe que durant le congé de maladie de Mme Berthet, la commune a embauché Mme Juliette Tarby Gaurier pour 2 jours par semaine, les mardi et jeudi. Elle a une formation de secrétaire et des connaissances dans les domaines plus particuliers d'un secrétariat de mairie. Elle travaille actuellement à temps partiel à la mairie de Foncine le Bas.
- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 6 Mars 2020 à 19 h

La séance est levée à 19 h 45

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Le secrétaire



D. DELACROIX

Francis LESEUR,
Maire,

